Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXÉCUTIF
Cent trente-quatrième session
Point 9.7 de l'ordre du jour

EB134/CONF./14 Add.1
23 janvier 2014

Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les décisions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Accès aux médicaments essentiels

2. Lien avec le budget programme 2014-2015 (voir document A66/7 http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_7-fr.pdf)

Catégorie : 4. Systèmes de santé

Secteur de programme : Accès aux médicaments et aux technologies sanitaires et renforcement des moyens réglementaires	Réalisation 4.3 Produit 4.3.3

Autres liens avec les catégories 1, 2, 3 et 5

En quoi cette résolution contribue-t-elle à la réalisation/aux réalisations du/des secteur(s) de programme susmentionné(s) ?

Elle contribuerait à améliorer l'accès à des médicaments et des technologies sanitaires sûrs, efficaces et de qualité et à ce que ceux-ci soient utilisés de façon plus rationnelle moyennant : l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales et de pratiques optimales ; des approches régionales pour l'échange d'informations et de données d'expérience ; et l'appui et les conseils que le Secrétariat fournira aux pays pour élargir et surveiller l'accès aux médicaments essentiels.

Les produits ou services demandés dans cette résolution sont-ils déjà inscrits dans le budget programme ? (Oui/non)

Oui

3. Coût estimatif et incidences en termes de personnel par rapport au budget programme

a) Coût total

Indiquez i) la durée de la mise en œuvre des activités du Secrétariat demandées dans la résolution, et ii) le coût de ces activités (à US $10 000 près)

i) Six ans (couvrant la période 2014-2019)

ii) Total : US $18 millions (personnel : US $8 millions ; activités : US $10 millions)

b) Coût pour l'exercice 2014-2015

Indiquez la partie du coût indiqué au 3.a) qui correspond à l'exercice 2014-2015 (à US $10 000 près)

Total : US $8,6 millions (personnel : US $3,6 millions ; activités : US $5,0 millions)

Indiquez à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions, le cas échéant

Au Siège et dans tous les bureaux régionaux

Le coût estimatif est-il entièrement inclus dans le budget programme approuvé pour l'exercice 2014-2015 ? (Oui/non)

Oui

Si « non », indiquez le montant qui n'est pas inclus

c) Incidences au plan du personnel

La résolution peut-elle être mise en œuvre par le personnel déjà en poste ? (Oui/non)

Non, mais le recrutement se fera en fonction des postes approuvés figurant dans le budget programme approuvé.

Si « non », indiquez le personnel supplémentaire nécessaire – en équivalent plein temps –, en précisant dans quelles Régions et en indiquant les qualifications requises, le cas échéant

Huit membres du personnel – en équivalent plein temps – des catégories professionnelle et de rang supérieur (deux au Siège et six dans les bureaux régionaux). Les membres du personnel en question devraient être spécialistes des questions de fixation des prix, d'achat et d'approvisionnement ainsi que de l'usage rationnel des médicaments et des produits sanitaires.

4. Financement

Le coût estimatif pour l'exercice 2014-2015 indiqué au 3.b) est-il entièrement financé ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le déficit de financement et comment les fonds seront mobilisés (précisez les sources de fonds escomptées)

Le déficit est estimé à US $5,6 millions. Ce déficit sera traité dans le cadre du plan de mobilisation coordonnée des ressources à l'échelle de l'Organisation, destiné à combler les déficits de financement du budget programme 2014-2015.

= = =